

Assemblée Générale de l'année 2026

Rapport Moral de l'année 2025

L'année 2025 a été une année relativement normale empreinte d'une certaine routine dans nos activités associatives mais une bonne année, vue la quantité de réunions, de visioconférences ou de journées de généalogie que nous avons mis en place. Nous ressentons aujourd'hui un changement de mentalité de la population qui avait démarrée avec la crise sanitaire. Les activités associatives au sens large du terme ont pâti d'une tendance individualiste et d'une chute importante des adhésions. Celles-ci avaient repris progressivement, mais nous sommes loin des effectifs du passé. Cette tendance a été corroboré avec le retour d'autres associations régionales et encore plus au niveau national. Cela fera deux ans maintenant que nous avons repris le calendrier classique avec notre assemblée générale au premier trimestre, suivie de son traditionnel repas que nous poursuivons avec plaisir cette année.

Je tiens tout d'abord à remercier les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'AGAM.

L'AGAM en 2025 a démontré son dynamisme avec un haut niveau d'activités dans de nombreux domaines. Nous comptons des adhérents dans le département mais aussi un peu partout en France et dans le monde. Avec la crise et ses limitations, nous étions tombés à 254 cotisants. Bien d'autres associations ont subi des décroissances encore plus importantes ou ont même disparues. Depuis 2022 nous avons repris une certaine croissance mais nous avons atteint un palier avec un effectif de 273 membres en fin d'année 2024. Cette année 2025 nous sommes retombés à 253 adhérents. L'AGAM reste l'association généalogique la plus importante des Alpes-Maritimes. Je n'ai plus l'espoir de pouvoir retrouver le même niveau d'adhésions qu'avant la crise. Je suis un peu moins optimiste aujourd'hui, quand je vois qu'au plan national les adhésions ont été divisées par deux. Le résultat est tout de même satisfaisant pour l'AGAM car nous offrons à nos membres la possibilité d'assister à un grand nombre de réunions locales à Nice, Antibes, Villeneuve Loubet et Roquebrune-Cap-Martin ainsi que les réunions d'entraide dans notre local de Saint Paul. Je renouvelle bien entendu mes remerciements aux participants et aux animateurs des différentes réunions. Nous avons également conservé une visioconférence qui de par son taux de participation a démontré un certain besoin en particulier pour les membres non-résidents des Alpes-Maritimes. Comme pour les adhésions nous avons observé une chute importante du nombre de participants aux réunions à l'exception de la visioconférence ce qui tenterait à prouver un réel changement de mentalité. Malgré les transformations de la généalogie avec la croissance du numérique et le fort développement des sociétés commerciales comme Geneanet et Filae et avec des géants mondiaux comme Ancestry ou MyHeritage, notre histoire nous démontre une certaine confiance et une fidélité de nos adhérents.

Les administrateurs étaient 12 en 2024 avec :

- Denise LOIZEAU (vice-présidente)
- Louise BETTINI (Geneabank)
- Thierry ADAM (Trésorier)
- Isabelle LOMBARD (Secrétaire)
- Marc DUCHASSIN (Augusta)
- Arlette FIXOT
- Annick GIRARDET
- Gabriel MAUREL

- Stéphane SAINSAULIEU
- Michel SCHMITT
- Marc UGOLINI

Et moi-même Patrick CAVALLO en tant que Président

Nous avons appris durant l'année, le décès d'Annick Girardet qui était notre bretonne, membre du conseil d'administration depuis fort longtemps, ses compétences et sa générosité vont bien nous manquer.

Je tiens à remercier les administrateurs et les animateurs de l'AGAM qui ont bien travaillé. Ils ont été présents pour répondre au téléphone ou aux courriels qui leur ont été adressés, ils ont animé les réunions et ils ont essayé dans la mesure du possible d'aider les membres dans leurs recherches, parfois difficiles.

En 2025, nous avons poursuivi notre régime de croisière pour nos journées ainsi que notre participation à différents événements. Il y a eu, le 22 février – Villeneuve Loubet, Journée de généalogie ; les 5 et 6 Avril – Mauguio, Rencontres Généalogiques et Historiques ; le 27 juillet ,Sospel , Journée de Généalogie ; du 26 au 30 août la semaine moulinoise de l'AGAM en collaboration avec l'AMONT (Association Montagne et Tradition pour les 80 ans du retour des moulinois au village en 1945 ; le 6 septembre - Le forum des associations à Menton ; La journée des associations à La Trinité ; La journée des familles à Villeneuve-Loubet ; du 3 au 5 octobre : Le Festival du Livre de Mouans-Sartoux ; le 11 Octobre, La Turbie, journée de généalogie ; le 15 Novembre – Castagniers et sa 4ème journée de généalogie.

Pour les dépouillements d'actes, nous avons travaillé au fil des années sur pratiquement toutes les communes des Alpes-Maritimes, l'activité des groupes de relevés a comme d'habitude été très efficace. Au cours de l'année 2025, de nombreux relevés des communes du 06 ont été réalisés par les bénévoles de l'AGAM et déposés sur GeneaBank. La base des relevés de l'AGAM est passée à 1 541 617 actes (au 31/12/2025) soit une belle progression de 2 % sur cette année.

Comme vous pouvez le voir, grâce au travail des releveurs bénévoles notre base s'est bien étoffée et assurera une aide significative à l'ensemble des chercheurs. Les volontaires sont les bienvenus car le nombre de releveurs a baissé au fil des ans. Un certain nombre de communes sont en cours de relevés. Il nous reste cependant encore énormément de travail à effectuer.... Je remercie ici tous ceux qui s'investissent sans relâche pour relever, pour informatiser, pour corriger, pour manipuler les fichiers et les mettre en ligne. Cela représente énormément d'heures de travail

Notre bulletin est plutôt apprécié par ses lecteurs et j'ai été très heureux cette année d'avoir eu de nouveaux contributeurs mais aussi d'avoir reçu des commentaires très positifs. Il est un lien essentiel entre nous et l'ensemble des adhérents, mais c'est aussi une vitrine de notre association au plan national et même international, pour preuve la grande quantité de mails que je reçois y faisant référence. Ne soyez pas timide, contactez nous si vous avez des articles ou des informations que vous estimez intéressantes à partager au sein de notre communauté.

Nous avons encore répondu à de nombreuses demandes de recherches tout au long de l'année, venant d'un peu de partout et parfois pas uniquement généalogiques. Dans l'ensemble nous avons essayé de faire des heureux.

Côté forum, la situation est stable mais la participation est encore trop faible et trop peu d'adhérents s'y inscrivent. C'est pourtant un moyen efficace de trouver des réponses à ses questions et

d'apprendre des choses. Nous remercions ici les participants qui se donnent la peine de répondre aux questions posées sur ce forum et font ainsi vivre l'entraide.

Les visioconférences que nous avons lancées au dernier trimestre 2020 fonctionnent plutôt bien. Nous avons fidélisé une certaine clientèle qui finalement s'est adaptée à ce mode d'échange. Pour les adhérents habitants hors du département, c'est aussi une nouvelle opportunité de participer activement à la vie de notre groupe d'amateurs de généalogie. De nombreux sujets sont abordés comme l'intelligence artificielle appliquée à la généalogie lors des réunions, mais si vous avez des thèmes à proposer, ils seront les bienvenus.

Rapport Financier pour l'année 2025 :

ASSOCIATION GENEALOGIQUE des ALPES-MARITIMES						
COMPTE FINANCIER de l'exercice 2025						
DEPENSES	2024 Réel	2025 Réel		RECETTES	2024 Réel	2025 Réel
Achats de matériel	1 023,32	119,99		Subventions de l'Etat		
<i>dont petit matériel</i>	163,35	0,00				
Production de Documentation	37,59	581,71		Subventions du département	2 000,00	0,00
Achats doc dont Provence Généalogie	406,90	569,90		Subventions de la région		
				Subventions des communes		
Journées de Généalogie	163,70	1 952,63		Autres subventions publiques		
Manifestations (dont AG)	2 390,20	2 478,83				
				Produits des ventes	0,00	0,00
Frais administratifs	181,41	171,45		Produits de manifestations	986,00	930,00
Serveurs et télécom	604,92	679,58		Produits de prestations	2 167,04	2 371,42
Cotisations Fédérations	484,60	463,80		Cotisations Adhérents	4 830,00	4 560,00
Divers	0,00	0,00		Abonnements PG reçus	322,00	364,00
Local	2 640,00	2 640,00		Dons	30,00	18,00
Frais financiers	97,30	100,44		Intérêts, produits financiers	1 667,57	1 229,54
Assurances	59,00	114,51				
TOTAL DES CHARGES (fin)	8 088,94	9 872,84		TOTAL DES RECETTES	12 002,61	9 472,96
Résultat financier	3 913,67	-399,88				
Amortissements exceptionnels				Produits exceptionnels		
Dotations aux amortissements	501,98	709,15		Reprises d'amortissements		
TOTAL DES CHARGES (expl)	7 730,95	10 462,00				
Résultat exploitation	4 271,66	-989,04				

Contrairement aux années précédentes le résultat de l'année 2025 est, pour la première fois, négatif à -399,88 euros (-989,04 euros en tenant compte de l'amortissement sur 3 ans du matériel informatique). Ce recul du résultat s'explique principalement par le non versement de la subvention accordée habituellement par le Conseil Départemental.

Les **recettes** (9472,96 euros) sont en nette régression par rapport à 2024 (-21%).

Les cotisations des adhérents (4 560,00 euros) constituent la source principale de nos recettes, complétée par le produit de la licence accordée à Geneanet pour la consultation de nos relevés (2 371,42 euros) et par les intérêts des sommes mises en réserve sur le livret A (1 229,54 euros).

Apparaissent également dans nos comptes des recettes qui trouvent leur contrepartie dans les dépenses comme les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP (364,00 euros) ou les participations aux repas de l'assemblée générale (930,00 euros).

Les **dépenses** (9 872,84 euros) sont en progression (+22%).

Le principal poste de dépenses (2 640,00 euros) est constitué par les loyers et charges de notre local de l'avenue de Pessicart.

Nos activités comme l'organisation des journées de généalogie (1952,63 euros), l'organisation de l'assemblée générale et la location de salles pour nos réunions (2478,83 euros) constituent également des postes de dépenses importants.

En 2025, les charges consacrées à l'acquisition et le renouvellement ou la réparation du matériel informatique ont été réduites (119,99 euros)

Les autres charges, incompressibles, sont les cotisations à la Fédération Française de Généalogie et à la Fédération des Associations du Comté de Nice pour 463,80 euros, les frais informatiques et télécom liés à l'hébergement de notre site internet et à l'abonnement téléphonique de notre local pour 679,58 euros, les frais administratifs (secrétariat, fournitures, ...) pour 171,45 euros et financiers (frais de tenue de compte et commissions Paypal) pour 100,44 euros et la cotisation d'assurance du contrat groupe souscrit par la FFG auprès de la MAIF pour 114,51 euros.

Nous retrouvons également dans les dépenses les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP.

Le résultat négatif est déduit des réserves de notre livret A qui restent importantes (57 294,94 euros).

Conseil d'administration :

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration sont :

- Denise LOIZEAU qui se représente.
- Marc DUCHASSIN qui se représente.
- Stéphane SAINSAULIEU qui se représente.

D'autre part nous avons reçu de nouvelles candidatures au conseil d'administration.

- Stéphanie Calviéra
- Marie-Pierre Jeancard Coast

Je vous demanderais d'exprimer votre position concernant ces rapports et ces candidatures en répondant à l'enquête que vous recevrez dans un mail séparé en provenance de notre partenaire Balotilo.

Patrick Cavallo
Président

Thierry Adam
Trésorier